NATIONS UNIES **EP**

PNUE-ABC-WACAF/

1ère Réunion du Bureau COP14/2

Distribution : Restreinte

13 juillet 2026

Original : Anglais

Première réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention relative à la coopération en matière de protection, de gestion et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la côte atlantique de la région de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et australe (Convention d'Abidjan)

En ligne, 30 juillet 2026

SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION D'ABIDJAN

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

BUREAU DE LA QUATORZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES (COP14)

30 juillet 2026 (en ligne)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

REUNION DES EXPERTS (10h00–12h00 GMT)

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par la Présidente de la Conférence des Parties.

Le Bureau sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire préparé par le Secrétariat.

2. Programme de travail 2025–2027

2.1. Mise en œuvre du Programme de travail et des décisions de la COP14

Le Secrétariat présentera un rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme de travail 2025–2027 ainsi que des décisions adoptées par la COP14. Cette présentation mettra en évidence les principales réalisations, les difficultés rencontrées et les priorités pour les mois à venir.

Une attention particulière sera accordée :

- à la mise en œuvre des décisions de la COP14 ;
- aux efforts régionaux visant à soutenir la ratification et la mise en œuvre de l'Accord sur la biodiversité au-delà de la juridiction nationale (BBNJ) ;
- à l'état d'avancement de la ratification et de la mise en œuvre des Protocoles additionnels à la Convention d'Abidjan ; et
- aux progrès accomplis dans la finalisation du Protocole additionnel relatif aux aires marines protégées.

Le Bureau est invité à examiner les progrès réalisés, à fournir des orientations stratégiques et à définir les priorités pour le reste de la période biennale.

2.2. Préparatifs des prochaines conférences internationales et réunions régionales

Le Secrétariat présentera au Bureau un aperçu des principales réunions internationales prévues entre août 2026 et mars 2027 et identifiera les possibilités de renforcer la visibilité et l'influence de la Convention d'Abidjan dans les processus mondiaux relatifs aux océans, à la biodiversité et au climat.

Des présentations seront faites sur :

- la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (COP17 de la CNULCD) ;
- la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP17 de la CDB) ;
- la trente et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP31 de la CCNUCC) ;

- la première Conférence des Parties à l'Accord BBNJ ; et
- le sixième Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC6).

Le Bureau est invité à fournir des orientations sur les priorités régionales et l'engagement politique dans ces différents processus.

2.3. Préparatifs de la quinzième réunion de la Conférence des Parties (COP15)

Le Secrétariat présentera un état d'avancement des préparatifs de la COP15, y compris les consultations menées avec le Gouvernement de la Namibie concernant les dates proposées de la réunion ainsi que la feuille de route préparatoire.

Le Bureau est invité à examiner cette feuille de route et à fournir des orientations stratégiques sur l'organisation et la préparation politique de la COP15.

3. Questions financières

3.1. État du Fonds d'affectation spéciale et situation financière de la Convention

Le Secrétariat présentera une mise à jour sur la situation financière du Fonds d'affectation spéciale, notamment les contributions reçues depuis la COP14, les arriérés de contributions, les dépenses engagées et les perspectives financières de la Convention.

Le Bureau est invité à prendre note de la situation financière et à fournir des orientations sur les mesures permettant de renforcer la viabilité financière de la Convention.

3.2. Mesures visant à améliorer le recouvrement des contributions

Le Secrétariat présentera des propositions destinées à améliorer le recouvrement des contributions obligatoires et à réduire les arriérés, notamment par le renforcement des mécanismes de suivi, l'intensification du dialogue bilatéral avec les Parties contractantes et la mise en place éventuelle de plans d'apurement des arriérés pour les États concernés.

Le Bureau est invité à examiner les mesures proposées et à formuler des recommandations en vue de leur mise en œuvre.

4. Rapport au Segment ministériel

Le Bureau examinera les conclusions et recommandations issues du Segment des experts qui seront soumises au Segment ministériel.

5. Questions diverses

Le Bureau pourra examiner toute autre question soulevée par ses membres, y compris la date de la prochaine réunion du Bureau.

6. Clôture du Segment des experts

La Présidente procédera à la clôture du Segment des experts.

SEGMENT MINISTÉRIEL (14h00–16h00 GMT)

1. Ouverture de la réunion

Le Segment ministériel sera ouvert par la Présidente de la Conférence des Parties.

Les Ministres seront invités à adopter l'ordre du jour.

Le Président du Segment des experts présentera le rapport et les recommandations du Segment des experts pour examen par les Ministres.

2. Programme de travail 2025–2027

2.1. Mise en œuvre du Programme de travail et des décisions de la COP14

Les Ministres examineront les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail et des décisions adoptées à la COP14, et fourniront des orientations politiques sur les priorités pour le reste de la période biennale.

2.2. Préparatifs des prochaines conférences internationales et réunions régionales

Les Ministres examineront les priorités stratégiques de la Convention d'Abidjan dans les prochaines réunions internationales consacrées aux océans et à l'environnement et fourniront des orientations politiques sur l'engagement régional.

2.3. Préparatifs de la COP15

Les Ministres examineront les progrès réalisés dans les préparatifs de la COP15 et fourniront des orientations stratégiques sur l'organisation de la Conférence ainsi que sur ses priorités politiques.

3. Questions financières

3.1. État du Fonds d'affectation spéciale

Le Secrétariat présentera la situation financière de la Convention ainsi que l'état des contributions des Parties contractantes.

3.2. Viabilité financière de la Convention

Les Ministres examineront les recommandations du Segment des experts visant à améliorer le recouvrement des contributions obligatoires et à renforcer la viabilité financière à long terme de la Convention.

4. Adoption du rapport de la réunion du Bureau

Le Segment ministériel examinera et adoptera les conclusions et recommandations de la réunion du Bureau.

5. Questions diverses

La réunion pourra examiner toute autre question urgente soulevée par les membres du Bureau.

6. Clôture de la réunion

La Présidente procédera à la clôture de la réunion.